



# École Dollard-Des Ormeaux

35, rue Anselme-Lavigne  
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5  
☎ 514 855-4209  
📠 514 684-6491



## PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le mardi 18 février 2020

---

### Étaient présents :

Jonathan Boulanger	Sophie Brosseau
Carolina Gonzalez	Anouk Fortier
Asma Ahmed	Patrick Fortin
Karolina Sulkowska	Sophie Meunier
Catherine Dion	Caroline Caty
Ginette Fougère	Marie-Line Carrier
Marc-Arthur Joseph	Annie Crevier

---

### 1. **Présences**

Advenant 19 h 02, le quorum étant atteint, la réunion débute.

### 2. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Karolina Sulkowska et appuyé par Ginette Fougère d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 20-02-18-A

### 3. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2020**

Il est proposé par Catherine Dion et appuyé par Sophie Brosseau d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

Résolution C.E. 20-02-18-B

## **4. Suivi au procès-verbal**

### **4.1 Parc Pinecrest (point d'information)**

Suite à la dernière rencontre, des actions ont été posées afin de promouvoir la nouvelle signalisation auprès des parents : plus de patrouille policière, courriels et informations de la part de l'école envoyés aux parents. Suite à cela, le débarcadère semble beaucoup plus sécuritaire qu'avant les interventions. Les parents semblent plus courtois.

### **4.2 Frais du service de dîner (point d'approbation)**

Lors de la dernière rencontre, un tableau avec les frais avaient été remis aux membres du C.E. Madame Brosseau et Madame Fortier mentionnent qu'en augmentant à 2,85\$ par jour, cela correspond à un montant de 17,90\$ de plus par famille à payer pour l'année. Cela permettrait au service de garde d'avoir un surplus de 6452\$ pour l'année. En augmentant le tarif à 3,00\$, une famille paierait 44,75\$ de plus. Ce montant permettrait d'avoir un gain de 16155\$ pour l'année. Cela peut amener des surplus pour faire l'achat de jeux pour les récréations et les dîners du service de garde. Comme ces jouets sont renouvelables à chaque année, la marge de manœuvre permettrait de combler les achats pour remplacer les jouets brisés en fin d'année. Le ministère semble vouloir mettre le prix de 3,00\$ partout. Le gain permettrait également de palier aux parents non payeurs. Ceux-ci correspondent aux nombres suivants : au service de dîner un montant d'environ 2000\$ et au service de garde un montant de 3000\$. Ce gain permettrait de maintenir les ratios de 1/20 chez les petits et 1/25 pour les plus grands. La proposition a été acceptée par tous les membres

Il est proposé par madame Dion et appuyé par madame Crevier d'approuver l'augmentation des frais du service de dîner telle que présentée.

Résolution C.E. 20-02-18-C

## **5. Paroles au public**

Aucun public n'est présent

## **6. Compte-rendu de la direction**

### **6.1 OPC + vidéo (point de consultation)**

<https://ena.csmb.qc.ca/Web/Workspaces/InstanceContents?id=z70UVTc3EpR5iy02LzUOgQ%3d%3d&biD=y0AZtADRGyDLmcQS%2bRL0nQ%3d%3d>

Monsieur Gratton de la commission scolaire a transmis une vidéo. Certains points ont été modifiés. Lors d'une location de salle, le gymnase par exemple, nous ne recevons pas d'argent de la part de la commission scolaire. Nous fournissons les effectifs pour tout. Depuis, nous recevons un pourcentage pour couvrir les frais. Nous maintenons le statut quo.

#### 6.2 Critères de sélection d'une direction d'école 2020-2021 (**point d'approbation**)

À chaque année, le CÉ doit soumettre les aptitudes et les qualités pour le choix d'une direction d'école. Chaque membre en a pris connaissance. Biffer le 8 parce qu'il est le même que le 2. Au numéro 7, il faudrait plutôt écrire « avoir une bonne connaissance de l'école et des particularités du milieu ». Madame Fortier les soumettra au DG.

Il est proposé par madame Dion et appuyé par madame Meunier d'approuver les critères de sélection d'une direction d'école tels que présentés.

#### Résolution C.E. 20-02-18-D

#### 6.3 Projet éducatif (**point d'information**)

Le travail effectué par le comité afin de cibler des moyens est présenté et révisé à chaque année. Pour les cours de français, les parents ont répondu par l'affirmative. Ceux-ci débuteront au début du mois d'octobre. Ils seront offerts de jour et c'est gratuit. Le comité s'est penché sur les taux de maîtrise et non les taux de réussite. Les membres du personnel ont reçu une trousse d'intervention en français et ils devaient identifier les zones de vulnérabilité. Il y aura le maintien de SCP, des ateliers, Caméléon et Geckos. Un questionnaire sera réalisé auprès des élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup>. Les moyens sont mis en place dès maintenant. M. Joseph mentionne que son organisme fait la promotion du français et il trouve les points très intéressants. Les cours de français peuvent être offerts aux grands-parents.

#### 6.4 Journée d'accueil à la maternelle (**point d'approbation**)

Madame Fortier mentionne que les élèves actuels de la maternelle devront avoir une dérogation lors des journées d'accueil des futurs élèves de maternelle. Une soirée d'informations aura lieu le 21 avril en soirée : il y en aura une en français et une en anglais. Les parents sont réinvités les 11 et 12 mai. Les enseignantes du préscolaire sont en présence accueil pour les futurs élèves de maternelle. Deux locaux seront utilisés. Les éducatrices du SDG attitrées à ces groupes prennent en charge les élèves actuels. Les parents font la première activité avec leur enfant. Ensuite, ils vont dans le local en face avec madame Fortier. Les parents auront la chance de participer à 4 autres ateliers non obligatoires, afin de favoriser une transition harmonieuse.

Il est proposé par madame Asma et appuyé par madame Sulkowska d'approuver la journée d'accueil à la maternelle telle que présentée.

#### Résolution C.E. 20-02-18-E

##### 6.5 Territoires écoles secondaires (**point d'information**)

Il y a une nouvelle école secondaire à la CSMB : l'école secondaire Riverdale. Les élèves fréquentant notre école demeureront à l'école secondaire des Sources comme école secondaire. Une demande de choix d'école à Riverdale est possible. L'an prochain, il n'y aura que des élèves de secondaire 1. Les élèves de classes d'accueil vont poursuivre à cette école. La direction de l'école doit réfléchir à la vocation de l'école, à la formation du CÉ ainsi qu'à d'autres points administratifs. L'école accueillera les nouveaux élèves à la rentrée scolaire 2020-2021.

##### 6.6 Loi 1 (**point d'information**)

Elle est nommée ainsi puisque c'est la première loi passée cette année. La composition du C.É. ne change pas. Dès l'an prochain, une formation dispensée par le ministère sera obligatoire pour tous les membres. Presque tous les points seront des points d'adoption. Les élèves seront consultés une fois dans l'année.

##### 6.7 Camp de jour (**point d'approbation**)

Demande de la ville pour avoir un camp de jour dans nos locaux. Cela ne donne pas d'argent à l'école, mais la commission scolaire oui. Lors de l'agrandissement, une entente entre ville et l'école pour la location des locaux a été signée. Une ristourne est donnée pour les produits d'entretien utilisés. L'école a également une entente avec la ville pour l'utilisation des terrains de soccer. Le camp des Beaux-Arts utilise habituellement le Centre Civic. Par contre, celui-ci sera en rénovations. Les locaux utilisés seraient le gymnase ainsi que les locaux de la nouvelle section, à l'exception du local de musique. Ils utiliseraient leur propre mobilier. Le camp se tiendrait du 29 juin au 20 août environ. Il y a 110 jeunes environ inscrits.

Les enseignants seront consultés à nouveau suite aux nouvelles informations obtenues. Le point sera remis à la prochaine rencontre.

## **7. Compte-rendu de l'OPP**

Soirée cinéma tombée à l'eau puisqu'elle devait avoir lieu le 7 février dernier. 50 sacs de pop-corn étaient préparés à l'avance. Il y a eu beaucoup de préparation. Une date de reprise est présentement en discussion. Recherche de

bénévoles pour les photos de finissants. Une boîte croq'livres sera mise à la disposition des élèves afin d'y faire des échanges de livres. Prochaine réunion 17 mars.

## **8. Compte-rendu des enseignants**

### **8.1 Célébration école du 9 avril 2020 (point d'information)**

Il manque 10 étoiles avant d'arriver à la célébration école. Ce sera la cachette. Les élèves l'attendent avec impatience.

### **8.2 Fusion jeunesse – groupe 602 (point d'information)**

L'équipe de robotique tentera de se qualifier pour la finale vendredi le 21 février. Il y a 16 équipes inscrites et 4 seront sélectionnées. La finale aura lieu le 9 avril.

### **8.3 Conférence persévérance scolaire (point d'information)**

Benoît Huot, ex nageur paralympique, est venu faire une conférence le 18 février. Celle-ci était très intéressante. Les élèves et le personnel étaient très attentifs. Il a apporté une médaille d'or et les élèves furent très impressionnés. Chaque classe reçoit une photo de l'invité avec une phrase inspirante. L'école n'a déboursé aucun montant pour recevoir cette personnalité.

## **9. Compte-rendu du Service de garde**

### **9.1 Impact des journées pédagogiques tempête – 5 juin (point d'information)**

La journée du 5 juin a été annulée en raison de la journée tempête.

### **9.2 Service traiteur (point d'approbation)**

Le traiteur scolaire sera le service traiteur offert l'an prochain. Aucune augmentation de prix n'est prévue pour les élèves en bénéficiant.

Il est proposé par madame Gonsales et appuyé par madame Asma d'approuver le choix du service traiteur tel que présenté.

Résolution C.E. 20-02-18-F

### 9.3 DDOVILLE (**point d'approbation**)

Le service de garde propose une activité nommée DDOVILLE. Celle-ci contiendrait différents édifices se retrouvant dans une ville : salon de coiffure, restaurant, gym, spa. Les enfants ont des faux sous en leur possession et ils doivent bien gérer leur budget. Faire un don de sang permet aux enfants de ravoir de l'argent. Pendant la semaine, les enfants préparent les collations au service de garde. Cette activité a déjà été approuvée à 5\$, mais madame Brosseau fait une demande à 10\$ afin de couvrir tous les frais engendrés. Cette activité est sous base volontaire de la part des parents.

Il est proposé par madame Meunier et appuyé par madame Crevier d'approuver l'activité DDOVILLE telle que présentée.

Résolution C.E. 20-02-18-G

## **10. Compte-rendu du soutien technique**

### 10.1 Parlement scolaire et St-Valentin (**point d'information**)

Le parlement très actif cette année. Il y a eu le concours de pots de bonbons, le courrier du cœur dont un s'effectuait avec une pige, du chocolat chaud pour chaque élève à l'heure du dîner. Un ministère de l'entraide, de l'environnement et des loisirs ont été mis en place cette année. Dans la prochaine semaine, chaque ministère choisira un projet pour le reste de l'année. Chaque élève a choisi son ministère.

## **11. Compte-rendu du représentant de la communauté**

Rien à signaler.

## **12. Compte-rendu du représentant de CRPRO**

Le 30 janvier dernier, il y a eu la nomination d'une personne substitut. Celle-ci est Stéphanie Gauvreau. Le 13 janvier, il a été question du Trotibus. Le 6 février dernier, des explications par rapport au conseil d'administration du futur conseil du service scolaire ont été présentées. Le CRPRO aimerait qu'un parent d'une école primaire, d'une école secondaire ainsi qu'un parent issu EHDAA y siègent. Une lettre a été envoyée indiquant que les membres étaient contre le bâillon.

### **13. Divers**

M. Joseph se questionne par rapport à un article lu sur le haut taux d'agressivité envers le personnel enseignant. Il n'y a aucun cas à notre école.

### **14. Correspondance**

Aucune correspondance n'est reçue

### **15. Levée de l'assemblée**

Advenant 21 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, M. Boulanger lève la séance.

---

Jonathan Boulanger  
*Président*

---

Anouk Fortier  
*Directrice*